

# Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL DE PAILHARÈS - FÉVRIER 2021

## VOEUX DU MAIRE

## En avant pour 2021 !

La cérémonie des vœux du maire, prévue le 23 janvier, n'a pas pu se tenir à cause de la situation sanitaire. Anne Schmitt, maire de Pailharès, s'adresse donc à vous dans les pages de ce bulletin municipal.

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire, qui a notamment perturbé les élections municipales en retardant le deuxième tour. La mise en place du nouveau conseil municipal n'a pu se faire qu'en juillet.

**Une équipe motivée et du personnel communal compétent**

L'équipe très renouvelée s'est mise au travail aussitôt et le conseil municipal fonctionne bien, les débats sont sereins et constructifs.

Cette nouvelle équipe municipale s'appuie sur les compétences reconues du personnel communal :

- Noël Hamon, qui connaît chaque recoin

du territoire,

- Fabienne Thomas, qui vous accueille et répond à vos questions et demandes à la mairie,

- Sylvie Garnier, qui gère l'Agence Postale et qui, depuis le début du mois de janvier, s'occupe aussi du dépôt de pain et journaux,

- Nadine Minodier, qui fait l'entretien des bâtiments communaux,

- et Patricia Guironnet, qui accompagne les enfants dans le bus scolaire.

### Cultivons les liens !

Je suis profondément attachée au lien de proximité qui nous unit à tous les Pailherous. Je souhaite partager avec vous une vision et une ambition commune pour notre village et adapter notre action à vos besoins.

Nous avons prévu de nous appuyer sur des réunions publiques pour recueillir vos idées et votre avis. Malheureusement, ce n'est pas possible cette année en raison de la crise sanitaire.

En revanche, nous avons développé des supports de communication pour vous tenir informés de nos projets : supports numériques (site Internet, Facebook et Instagram) mais aussi un journal municipal mensuel sur papier, accessible à tous. Vous pouvez proposer des idées d'articles à Anne Parizot.

Conserver ce lien de proximité avec vous est essentiel pour répondre au mieux à vos attentes et à vos préoccupations quotidiennes, ainsi qu'à vos interrogations. N'hésitez donc pas à nous solliciter ! Je suis présente à la mairie tous les vendredis et les conseillers municipaux tiennent également une permanence le samedi matin. Vous pouvez également nous contacter par email : [mairie@pailhares.fr](mailto:mairie@pailhares.fr).



### Notre village est dynamique

Au rythme des saisons, la vie de Pailharès est ponctuée de nombreuses manifestations, témoins du dynamisme de la vie associative du village. Le répit de l'été a permis d'organiser des moments joyeux avec les spectacles des Baladins du rire et de la compagnie de théâtre Félixval. À l'automne, l'apéritif des anciens, les rencontres du jeu, le marché à la ferme et la foire aux pommes, remarquablement organisée par le Foyer des Jeunes et l'association Monluc, ont animé le village. Enfin, le marché aux arbres de Nectardéchois s'est finalement tenu en deux temps. Cette belle manifestation rend hommage à la qualité des produits locaux de Pailharès et de ses jus de fruits.

### Notre village est solidaire

Le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) a assuré des rondes sur le territoire de la commune durant tout l'été. Le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé l'apéritif des anciens, les colis de Noël aux aînés et la distribution de masques pour les écoliers pailherous.

(Suite page 4...)

## PRATIQUE

### Contacteur la mairie :

04 75 06 00 65

[mairie@pailhares.fr](mailto:mairie@pailhares.fr)

### Horaires d'ouverture :

lundi : 13h00 – 17h00

mercredi : 8h30 – 12h00

vendredi : 8h30 – 12h00

### Permanence du maire :

vendredi : 8h30 – 12h00

### Permanence des conseillers :

samedi : 11h00 – 12h00

### Toutes les infos sur :

[www.pailhares.fr](http://www.pailhares.fr)

## ZOOM SUR...

# Gabriel Audinet, ébéniste et tourneur sur bois

Installé à Pailharès depuis 2017, Gabriel Audinet a repris l'atelier d'ébénisterie de Jacques Vey, situé sur la route du Col du Buisson.

Gabriel travaillait dans un grand bureau d'études lorsque l'opportunité s'est présentée à lui de reprendre l'atelier à la retraite de Jacques, d'emménager avec sa famille dans la maison en rondins attenante et de se former à l'ébénisterie sur place, avec Jacques.

Lui qui rêvait de plus de proximité avec les clients, d'une entreprise à taille humaine et d'un cadre de vie plus adapté à son handicap physique, ce fils d'un tourneur sur bois, passionné depuis toujours par les métiers du bois, a sauté sur l'occasion.

Aujourd'hui, Gabriel crée pour ses clients du mobilier sur mesure : cuisines équipées, mais aussi escaliers massifs, bibliothèques, tables, volets ou encore aménagements intérieurs pour véhicules de loisirs. Amoureux de l'apiculture, il fabrique également des ruches, en grand nombre pour les professionnels ou à l'unité pour les amateurs.

Soucieux de favoriser des pratiques plus écologiques, il privilégie les huiles de finitions naturelles et évite le plus possible le polyuréthane dans les colles et vernis. Gabriel travaille avec une scierie de la vallée de la Vocance spécialisée dans les essences de bois nobles locaux. Ainsi, il peut proposer à ses clients des meubles en châtaignier de haute qualité, sourcé localement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Gabriel au 06 76 64 25 90 ou par courriel : [gabriel.audinet@gmail.com](mailto:gabriel.audinet@gmail.com).



1. Gabriel dans son atelier, entouré des machines rachetées à Jacques Vey avec les bâtiments.

2. Gabriel, au travail avec sa défonceuse.

3. Une commande de ruches Dadant en cours de réalisation pour un apiculteur professionnel.



## SOLIDARITÉ

# Masques pour les écoliers

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves des écoles primaires ont, comme leurs aînés collégiens et lycéens, l'obligation de porter le masque barrière à l'école.

Pour faciliter la vie des familles pailharouses, la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) de Pailharès offre deux masques lavables par enfant sco-

larisé en primaire.

Ces masques ont été mis à disposition à l'Agence Postale, au village, et les familles prévenues par courrier.

Dans le cas où vous n'auriez pas reçu de courrier alors que votre enfant fréquente l'école primaire, n'hésitez pas à vous manifester à l'Agence Postale.

## BON À SAVOIR

# Campagne de vaccination

En Ardèche, la campagne de vaccination contre la Covid-19 est lancée, avec l'ouverture de centres de vaccination destinés :

- aux personnes de plus de 75 ans,
- aux professionnels de santé hospitaliers et libéraux de plus de 50 ans,
- aux aides à domicile,
- aux pompiers de plus de 50 ans.

Depuis le lundi 18 janvier, des centres de vaccination, répartis dans l'ensemble du département, sont ouverts sur rendez-vous. Ci-contre, vous trouverez les centres les plus proches de Pailharès.

Si vous avez besoin d'aide pour prendre un rendez-vous via internet ou pour vous rendre dans un centre de vaccination, n'hésitez pas à contacter la mairie.

## Annonay

Centre de santé des Cévennes  
122 avenue Ferdinand Janvier  
07100 Annonay  
07 88 58 21 86

## Guilhaud-Granges

Clinique Pasteur  
294 boulevard Charles de Gaulle  
07500 Guilhaud-Granges  
04 75 75 36 22

## Lamastre

Centre socio-culturel  
1 place Victor Hugo  
07270 Lamastre

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

# Sel de déneigement

Depuis le début de l'hiver, Pailharès a connu plusieurs épisodes neigeux. Sur les routes communales, le déneigement et le salage sont pris en charge par l'équipe de déneigeurs (cf Pailherou de novembre 2020).

En revanche, pour vous aider à garder praticables vos chemins privés et accès piétons, la mairie met à votre disposition des sacs de sel. Contacter la mairie pour plus d'informations.

## BON À SAVOIR

# Indemnités gel et sécheresse

Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) a pris un arrêté reconnaissant le caractère de calamité agricole aux dommages subis sur la commune de Pailharès :

- par les agriculteurs suite au gel du 25 mars et du 1er au 5 avril 2020 (pertes de récolte en arboriculture : cerise, pêche, abricot, nectarine, pomme, poire, amande et prune),
- par les apiculteurs suite à la sécheresse du 1er avril au 30 septembre 2019 (perte de récolte sur miel).

Les arboriculteurs concernés dispo-

sent de 18 jours du lundi 18 janvier au jeudi 4 février 2021 inclus pour adresser leur dossier individuel de demande d'indemnisation via la téléprocédure Télé-CALAM.

Les apiculteurs concernés disposent de 30 jours du lundi 18 janvier au mardi 16 février 2021 inclus pour adresser leur dossier individuel de demande d'indemnisation.

Les documents et les informations permettant le dépôt des demandes d'indemnisation par les exploitants sont en ligne sur le site [ardeche.gouv.fr](http://ardeche.gouv.fr).

# AGENDA

6 FÉVRIER 2021

## Portes ouvertes Nectardéchois

**Atelier nectardéchois - 11h**

Au programme : visite de l'atelier, dégustation et vente de jus de fruits.

5 MARS 2021

## Conseil municipal

**Salle du conseil - 19h**

Publication de l'ordre du jour sur [pailhares.fr](http://pailhares.fr) quelques jours avant le Conseil.

*Pour figurer sur l'agenda, contactez-nous avant le 15 du mois au 06 72 88 74 04 ou par mail [bulletin@pailhares.fr](mailto:bulletin@pailhares.fr).*

## VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Enquête

Jusqu'au 21 février, Arche Agglo conduit une grande enquête sur les mobilités pour mieux connaître vos déplacements sur le territoire et proposer des solutions adéquates.

Anonyme et confidentielle, cette consultation s'adresse à tous les habitants, dans leurs pratiques quotidiennes, professionnelles ou de loisirs.

Pour participer, rendez-vous sur : [archeagglo.fr/enquete-mobilite](http://archeagglo.fr/enquete-mobilite)

(... suite de la page 1)

### Notre village évolue

Les travaux de voirie ont suivi leur cours. L'éclairage public s'éteint désormais de 23h à 5h du matin. Le bâtiment de l'Amarante a fait l'objet de travaux d'électricité et les travaux de charpente vont suivre. La rénovation du bâtiment « les Gîtes » est en cours d'étude. L'ancienne mairie a trouvé acquéreur et les archives municipales qui s'y trouvaient vont être confiées aux archives départementales. À la suite du cambriolage de l'Agence Postale, les serrures ont été changées et un système d'alarme avec caméra a été installé.

### Notre village s'insère dans un environnement de montagne privilégié

La ressource en eau de Pailharès est remarquable mais fragile. Cet été, le débit des sources a notablement baissé. Dans l'idée de protéger la qualité de notre eau et de pérenniser la ressource, le conseil municipal a

voté pour que la commune se porte candidate auprès de la SAFER pour l'acquisition des terres des Vernes sur les pentes du Sardier, en amont de la source des Bauds.

### Notre village a des projets

Le gros dossier de cette année sera celui de la réhabilitation du bâtiment « les Gîtes » : choix des solutions techniques, programmation des travaux, relogement temporaire des occupants... Les locataires seront associés au projet.

Une opération de mise aux normes de sécurité des arrêts de cars scolaires sera entreprise dès que les conditions météorologiques le permettront.

Afin d'améliorer la sécurité routière, le village va passer en zone 30 km/h et le carrefour de la poste fera l'objet d'une meilleure signalisation.

Enfin, une réflexion sera engagée sur le maintien de la biodiversité dans le secteur des Vernes, la définition du contenu du bail agricole à contraintes environnementales et le choix des agriculteurs.

Les élus municipaux contribuent à faire de Pailharès un village dynamique, attractif, rayonnant et surtout, où il fait bon vivre. De nouveaux habitants s'installent, qu'ils soient les bienvenus !

Les projets en cours vont permettre à Pailharès d'améliorer la qualité de vie de tous dans cet environnement rural en mutation. Il nous appartient de développer harmonieusement le village et de préparer son avenir. Soyez assurés de notre total engagement et dévouement au service de notre commune et des Pailherous. 2021 sera une année charnière qui verra la sortie de la crise sanitaire et la nécessité de s'atteler à la relance.

Nous vous souhaitons une année 2021 douce et heureuse. Que vos projets se réalisent et que la vie sociale reprenne harmonieusement.

**Anne Schmitt**  
Maire de Pailharès



## VIE DU VILLAGE

# Contes de Noël à la bibliothèque

Le 15 décembre dernier, l'équipe de la bibliothèque de Pailharès organisait une séance de lecture de contes de Noël.

Huit enfants étaient présents pour écouter Monique Farre et Magali Gontier raconter de belles histoires de saison. Pour animer le premier conte, Monique Farre avait apporté une petite marionnette et emprunté à la Bibliothèque Départementale de l'Ardeche un magnifique Kamishibaï, une sorte de mini-théâtre ambulant d'origine

japonaise qui permet de raconter une histoire en faisant défiler des illustrations.

Les deux contes suivants étaient tirés d'albums illustrés, choisis dans le fonds de la bibliothèque.



**Ci-contre** Monique Farre (à gauche) et Magali Gontier (à droite) racontent des histoires à des petits Pailherous captivés.